

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DES PARTIS DE L'OPPOSITION

Question 67

Titre

Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2022-2023 :

- a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
- c) le nombre de demandes ayant été traité dans un délai de 20 jours;
- d) le nombre de demandes ayant été traité dans un délai de 30 jours.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2022-2023 des ministères et organismes.